



Résultat de l'ÉLECTION

Suite à la période de mise en candidature qui s'est terminée le 18 novembre à 12h, voici les personnes élues par acclamation:

- ⇒ Pascal Beaulieu au poste de responsable RLT
- ⇒ Claudia Bergeron au poste de vice-présidente du site HDQ
- ⇒ Amélie Mercier au poste de vice-présidente du site HEJ
- ⇒ Isabelle Kirouac au poste de vice-présidente du site CHUL
- ⇒ Manon Lizotte au poste d'agente #1 du site CHUL
- ⇒ Nathalie Morin au poste d'agente #2 du site CHUL
- ⇒ David Poulin au poste d'agente du site HSS
- ⇒ Julie Ferland au poste d'agente #2 du site HEJ
- ⇒ Nancy Légaré au poste de trésorière

L'élection du poste d'agente du site HSFA qui devait avoir lieu le 28 novembre a été annulée suite au désistement de la candidate Stéphanie Robert. C'est Sofia-Isabel Silvestre qui a été élue par acclamation à ce poste.

Félicitations aux élues et bon mandat à toutes!

Véronique Auclair
co-responsable des élections



Grief TSO

LE TSO
UNE OBLIGATION ?

**J'IMPOSE
MA LIMITE**

Le mois dernier, je vous ai présenté l'outil d'aide à la décision sur le TSO.

Ce mois-ci, je vous présente le nouveau grief à compléter lorsque vous êtes contrainte de rester. Celui-ci est disponible via le code QR sur la carte bleue, ou encore, rendez-vous sur notre site internet: www.sichudequebec.com ou sur www.Fiqsante.qc.ca. Nous vous demandons de détruire dès aujourd'hui l'ancien grief 2.0 contenant le filigrane du SICHU.

Il est primordial de compléter, le nouveau et de nous le retourner dans les 30 jours suivant votre TSO, afin que celui-ci soit valide.

Abonnez-vous à notre page Facebook, une capsule explicative sera publiée en début d'année 2025.

Amélie Mercier

Membre du comité Ad-Hoc national TSO



SICHU *En Bref*



Journal mensuel du Syndicat Interprofessionnel du CHU de Québec | Décembre 2024

2- Éditorial de la présidente 3- Relation de travail 4- Com-Mob 5- Semaine SST | Concours Sépaq
6- Fête SICHU 7- CAP 8- Élection | Grief TSO



JOYEUSES FÊTES

L'exécutif du SICHU de Québec souhaite aux professionnelles en soins
SANTÉ, PAIX et AMOUR

en ces temps de réjouissance. Profitez de cette période pour vous entourer de vos familles et amis.

2025 se verra une année de changements majeurs qui seront fait par Santé Québec et nous serons là pour continuer à défendre les droits et intérêts de toutes.

Nos bureaux seront ouverts

Les 23,27,30 décembre et 3 janvier 2025 de retour 6 janvier 2025.



Éditorial de la Présidente

Chères membres,

Nous avons signé les dispositions nationales de la convention collective, le 5 décembre dernier. Celles-ci doivent être appliquées à compter du 15 décembre 2024.

45 jours suivant la signature soit vers le 23 janvier, les échelles de salaire doivent être ajustées. 90 jours suivant la signature, la rétroactivité doit être versée soit vers le 20 février 2025. L'ajustement du salaire sur les primes existantes doit être fait 120 jours suivant la signature, de même que les autres primes négociées et la rétroactivité de celles-ci au 15 décembre. La date est à venir.

Le 4 décembre dernier, la ministre Lebel annonçait un dépôt de projet de loi à venir, sur la réforme du processus de négociation, le trouvant trop lourd et peu efficace. Lors de son annonce, les syndicats ont perçu que la ministre disait, entre les lignes, que finalement il n'y aurait pas 6 catégories mais bien que nous serions de retour à 4. **BONNE NOUVELLE ! LES INHALOS DEMEURENT DANS LA CATÉGORIE 1**, de même que les perfusionnistes cliniques... Le projet de loi devrait être déposé au retour des travaux à l'assemblée nationale, vers le 28 janvier. On ne connaît pas le contenu mais on connaît le Gouvernement qui, nous le savons toutes, ne nous fera pas de cadeaux. Donc, c'est un dossier super important que nous allons suivre de près.

Finalement, nous étions en conseil fédéral et en congrès, la semaine dernière et nous sommes à finaliser en ce qui a trait au pacte de solidarité. Surveillez nos différents moyens de communications, nous aurons une assemblée générale où il sera, entre autre, question du pacte de solidarité, vers la fin janvier. Sur ces mots, j'aimerais vous souhaiter de joyeuses fêtes! Profitez de ce temps d'arrêt avec votre famille, vos amis pour vous ressourcer et vous reposer.

2025 est à nos portes et sera une année, encore une fois, très chargée.



Qu'est-ce que le comité d'analyse professionnel (CAP)?



Ce comité est formé des vice-présidentes de chaque site. Chaque mois, nous nous rencontrons afin de discuter de diverses problématiques d'organisation du travail vécues sur les centres d'activités, dont nous avons été informées par vous, les professionnelles en soins afin de vous aider. Les problématiques sont analysées en équipe et par la suite, elles sont discutées avec l'employeur, par le biais du comité de soins, afin de trouver des solutions efficaces et pérennes.

Le comité de soins est un comité paritaire statutaire où nous faisons des représentations à la DSI quant aux problématiques d'organisation de travail.

La surcharge de travail, les ratios, le déploiement du plein champs de pratique et tout ce qui touche l'organisation de travail sont au cœur de nos préoccupations.

Afin que l'on puisse vous aider, contactez nous si:

- ⇒ Vous êtes incapable de réaliser l'entièreté de vos tâches,
- ⇒ Vous vivez de la substitution de titre d'emploi,
- ⇒ Votre centre d'activités applique souvent le plan de contingence,
- ⇒ Vous vivez du non remplacement de titre d'emploi,
- ⇒ Vous êtes en surcharge de travail fréquemment,
- ⇒ Votre chef de services tarde à répondre aux problématiques exprimées,
- ⇒ Vous jugez que le ratio professionnelle en soins/ patients est inadéquat,
- ⇒ Vous êtes restreinte dans votre champs de pratique,
- ⇒ Vous complétez un formulaire de soins sécuritaires, (voir FIQ-Santé)

Claudia Bergeron VP du site HDQ
Responsable (i) du comité CAP



25 ans



Fêtes 1999

Fête SICHU

Le 15 novembre dernier s'est déroulée la Fête SICHU à Expocité pour toutes nos membres. Nous avons profité de cette occasion pour souligner les 25 ans de services des infirmières auxiliaires, infirmières, et inhalothérapeutes qui ont débuté en 1998 et 1999. 281 personnes, dont 104 fêtées, étaient présentes. Nous avons constaté que ce rendez-vous vous avait manqué en 2023. Voir et revoir les collègues dans un autre contexte fut grandement apprécié, aux dires de plusieurs de nos membres. L'ambiance était à la fête avec la musique du super DJ qui accompagnait le diaporama des fêtes ainsi qu'un survol de toutes les activités du SICHU et des membres au cours des 2 dernières années. Nous avons eu un bon repas chaud suivi d'une soirée animée par votre équipe syndicale où les jeux, la danse ainsi que le tirage de prix de présence a certainement su faire le bonheur des gagnantes. Grâce à vous, cette soirée a été un grand succès!

Au plaisir de vous revoir l'an prochain!

Merci à nos précieux commanditaires ; Infinima SPA, FIQ, La Personnelle et le Fonds de solidarité FTQ.

Les photos de l'évènement seront disponibles en début d'année,.

Pour rester informée, abonne-toi à notre infolettre ou à notre page Facebook!

Isabelle Kirouac
VP site
CHUL



Fêtes 1998



Double emploi-intégration Santé Québec

Depuis le 1^{er} décembre 2024, la salariée ayant deux postes dans plus d'un établissement intégré à Santé Québec devait choisir l'un des postes qu'elle détient si les heures prévues à ses deux postes dépassaient 40 heures par semaine. Or, le 20 novembre 2024, une annonce a été faite par la PDG de Santé QC, Geneviève Biron, à l'effet que la période de transition des personnes en situations de double emploi était prolongée jusqu'au 1^{er} décembre 2025. Ainsi les personnes visées n'auront aucune action à entreprendre afin de faire un choix et elles pourront continuer à travailler plus de 40h par semaine jusqu'au 1^{er} décembre 2025.

De ce fait, nous tenons à vous informer que l'employeur met à jour une page sur le portail RH afin de vous tenir au courant des modalités s'y rattachant et dans laquelle ce dernier s'engage à respecter la Loi sur les normes du travail (LNT) et à rémunérer toutes les heures effectuées au-delà de 40 heures, en temps supplémentaire, selon le taux applicable. Vous y retrouverez des réponses aux questions que cette prolongation pourrait susciter (temps supplémentaire > 40h conforme à la loi sur les normes du travail, ancienneté ...).

Pour tout questionnement, nous vous invitons à communiquer avec les représentantes syndicales de votre site.

Reconnaissance ancienneté réseau

Il nous apparaît important aujourd'hui de vous transmettre l'information provenant du Comité Patronal National Santé et Services Sociaux (CPNSSS) reçue cette semaine. Lors d'une rencontre avec notre Comité national de relations de travail FIQ, dans le but de simplifier la démarche pour nos membres et leurs établissements, la partie patronale (CPNSSS) a l'intention de mettre en place la procédure suivante : Santé Québec, avec l'aide de firmes informatiques, effectuera un premier tour de roue pour collecter les données concernant l'ancienneté de l'ensemble de ses employées chez l'ensemble des employeurs. Le processus devrait débuter en décembre et se terminer vers mars 2025. Une communication sera envoyée aux employées par l'employeur (surveiller le SPOT) pour expliquer le processus.

Manon Lizotte
Responsable RLT (I)



Qu'est-ce qu'un Conseil Fédéral?



La semaine dernière j'ai reçu une excellente question sur notre page Facebook, où on nous demandait; qu'est-ce qu'un conseil fédéral FIQ?

Le conseil Fédéral est l'instance nationale où sont prises les décisions quant aux enlignements proposés par la FIQ, et qui touchent l'ensemble des membres au Québec.

Les syndicats affiliés doivent se prononcer sur différents enjeux et en débattre lors d'une plénière en argumentant leur accord ou leur désaccord. Si jamais elles sont en désaccords, elles peuvent apporter des nouvelles propositions ou encore amender celles proposées. À la fin des débats, c'est le vote à majorité qui l'emporte.

Exemple: lors du conseil du 9 au 11 décembre 2024, nous avons adopté les actions prioritaires 2025, les prévisions budgétaires 2025, le renouvellement du contrat d'assurances collectives.

Chaque syndicat affilié représente ses membres par un nombre de vote, soit 1 vote par 50 membre et donc, nous, le SICHU, avons 94 votes lorsque vient le temps de voter.

Les conseils permettent également aux militantes de faire du réseautage avec les autres syndicats en échangeant sur leurs réalités. Cela permet aux militantes de se politiser davantage, en échangeant sur des enjeux sociaux politiques spécifiques.

Nous avons commémoré le 35ième anniversaire de la tuerie de la polytechnique de Montréal survenue le 6 décembre 1989, parce qu'elles étaient des femmes, un moment très touchant. Lors d'un dîner, nous avons visionné un reportage portant sur l'itinérance croissante au Québec dû à l'accès restreint aux logements sociaux. Après le visionnement, nous avons échangé avec une responsable de l'organisme FRAPRU quant au rôle que nous avons à jouer en tant que citoyennes et professionnelles en soins afin d'aider nos pairs et patients.

Lors du dîner du réseau des femmes, Mme. Marjolaine Étienne présidente de Femmes autochtones du Québec est venue nous parler des enjeux sociaux, politiques, économiques qui ont été présentés lors du «Grand Sommet» des femmes Autochtones du Québec 2024 ainsi que du rôle des femmes autochtones au sein de leur communauté et de la société.

Des échanges très enrichissants.

Si vous souhaitez avoir plus d'information sur notre dernier conseil, je vous invite à consulter le FIQ en action disponible au www.fiqsante.qc.ca

Amélie Mercier
VP HEJ et Responsable comité com-mob



Semaine SST

La semaine de la santé et de la sécurité au travail s'est tenue du 25 au 29 novembre dans les 5 sites. Le comité paritaire stratégique santé, sécurité et qualité de vie au travail dont fait partie le SICHU a pu discuter avec les membres de l'obligation légale de l'article 51.16 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) que l'employeur a face à la violence conjugale, des différentes formes de violence, et de la formation « Détection de la violence conjugale en milieu de travail » offerte sur l'ÉNA.

Depuis le 6 octobre 2021, la LSST oblige les employeurs à prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la protection de la travailleuse ou du travailleur exposée à une situation de violence physique ou psychologique, dans une situation de violence conjugale, familiale ou à caractère sexuel. La personne vivant de la violence conjugale peut se prévaloir de mesures adaptées à sa situation afin de se sentir en sécurité dans son milieu de travail, le tout en toute confidentialité. Beaucoup d'informations sont disponibles sur le SPOT. Lors de ces journées, plusieurs personnes ont témoigné avoir vécu ou été témoins des situations de violence conjugale. Certains témoignages étaient bouleversants. Des personnes sont venues chercher de l'information pour aider un proche, une collègue ou une amie et certaines ignoraient l'obligation de l'employeur, en matière de violence conjugale. Ce fut une semaine chargée en émotion. J'ose espérer que ce kiosque a pu faire une différence. Je vous invite toutes à vous informer sur le sujet: ce qui est vécu à la maison peut avoir des répercussions au travail et ça peut toucher n'importe qui.

Du 25 au 29
novembre 2024

Semaine de la santé et
de la sécurité au travail
sous le thème de
La prévention de la violence conjugale



Concours SÉPAQ

Dans le cadre du forum de santé globale prévu à la lettre d'entente N°21 des dispositions nationales de la convention collective, un montant de 25 000 \$ a été octroyé pour le projet « La nature et les saines habitudes pour une meilleure santé psychologique ». L'objectif de ce projet était de promouvoir

l'activité en nature comme moyen de prévention en matière de santé psychologique et de saines habitudes de vie. Il visait aussi à informer nos membres sur les impacts positifs de celle-ci sur la santé globale. Un concours, afin de sensibiliser les membres à l'importance et aux bienfaits des saines habitudes de vie, s'est tenu entre le 17 et le 30 novembre dernier. Les membres du SICHU étaient invitées à faire la lecture d'un court texte et à répondre au questionnaire en lien avec celui-ci. Les participantes courraient la chance de gagner l'un des 100 certificats cadeaux d'une valeur de 250 \$ à la SÉPAQ. Il y a eu 492 membres qui ont participé au concours. Le tirage a eu lieu le 6 décembre et les gagnantes seront contactées afin de récupérer leur prix au bureau syndical de leur site.

Le nom des gagnantes sera connu sur notre page internet, notre page Facebook et nos babillards.

Véronique Auclair
Comité SST-SICHU

